

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
Par six mois.....1.50
Par quatre mois.....1.00
Edition Hebdomadaire.....\$1.00
Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA
"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.20
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.04
Une fois la semaine.....0.02
Avis de Noces, Mariage ou Décès 50
La Société de Publication,
Papier d'Imprimerie.

LE CANADA

Ottawa, 19 Janvier 1887

LE CARDINAL A ROME

Lundi, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec a reçu de l'Éminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat un télégramme l'invitant, de la part du Saint Père, à se trouver à Rome pour la tenue du prochain consistoire qui aura lieu vers la fin de février ou le commencement de mars prochain.

En conséquence, Son Eminence quittera Québec le 27 du courant pour New-York où elle s'embarquera sur le paquebot "La Bretagne" de la ligne transatlantique pour se rendre à Rome. Son Eminence sera accompagnée de son secrétaire, M. l'Abbé C. A. Marois.

SIR HECTOR LANGEVIN

Ces jours derniers, une requête signée par environ 1000 électeurs de Trois Rivières a été présentée à Sir Hector Langevin par des représentants du conseil de ville, des professions libérales, de la Commission du Havre, du grand commerce de bois, des manufacturiers, des marchands et de la classe ouvrière, le priant de vouloir bien accepter de nouveau la candidature pour la Chambre fédérale aux nouvelles élections.

Sir Hector vient de répondre officiellement aux signataires qu'il se rend avec plaisir à la demande de la population trichuvienne, qu'il accepte la candidature qu'on veut bien lui confier.

Il est question de la candidature de M. L. P. Pelletier, de Québec en opposition à l'honorable ministre des Travaux Publics.

NOTES POLITIQUES

Il est tout probable que M. Alonzo Wright sera élu par acclamation dans le comté d'Ottawa.

DEMONSTRATION; SYMPATHIQUE

Hier après-midi vers les 3 heures, une foule immense de citoyens était rassemblée dans l'un des salons du Russell House, à l'occasion de la présentation à M. Joseph Tassé, d'une requête le priant de se porter candidat pour la ville d'Ottawa.

Cette requête qui avait une longueur de près de 20 pieds était recouverte de milliers de signatures des citoyens Canadiens-français de la Capitale.

M. L. A. Olivier, président à cette démonstration. En présentant la requête, M. Olivier prononça un discours plein d'élans, dans lequel il se fit l'interprète de tous les Canadiens-français d'Ottawa pour solliciter M. Tassé d'accepter la candidature. M. Tassé, en réponse à cette marque de sympathie de la part de ses électeurs s'exprima à peu près dans les termes suivants :

Messieurs, Je n'ai guère besoin de dire que je suis sous le coup d'une grande émotion. La démarche que vous faites en ce moment au nom de plusieurs centaines de mes compatriotes, de mes bons et fidèles amis d'Ottawa, m'est plus sensible que je ne saurais l'exprimer. Pour la troisième fois, vous m'offrez la candidature. En deux occasions, il m'a été donné de pouvoir accepter cette offre si honorable. Et deux fois j'ai eu l'honneur d'être élu par de très fortes majorités. Dans la requête formidable que vous me présentez, je reconnais là les noms d'hommes que j'ai appris à aimer, à respecter, qui auront toujours des titres à ma reconnaissance—avec eux, bien souvent, j'ai marché au combat—que dis-je ?—à la victoire. Et si aujourd'hui je voulais une élection facile, c'est ici que j'entre-

prendrais de nouveau la lutte. Avec de pareils éléments de succès il ne saurait y avoir de doute sur le résultat.

Malheureusement les circonstances dans lesquelles je me trouve m'imposent un pénible devoir. Vous n'ignorez pas, messieurs, que la représentation de la capitale nécessite une somme de travail triple au moins de celle de tout autre comté. Dans une seule journée, après mon élection de 1878, j'ai reçu cent personnes qui venaient de mander du pain et du travail. Les choses ont bien changé depuis ! Ce travail je l'ai toujours accompli sans me plaindre, avec plaisir même. S'il m'a causé parfois des regrets c'est lorsque je ne pouvais obtenir ce que je demandais—juoique j'aie été traité par les ministres avec une bienveillance et une considération que je ne saurais oublier. J'ai la satisfaction de savoir cependant qu'en somme, ces démarches n'ont pas été infructueuses, car je me rappelle qu'un honorable sénateur s'est plaint un jour que les députés d'Ottawa accaparaient le patronage pour leurs amis. Je n'aurais guère d'objection à ce que la même plainte soit formulée contre mon successeur, pourvu que mes nouveaux électeurs soient admis au partage (On rit). Quand j'eus l'honneur d'être réélu en 1882, je vous promis de venir aussi souvent à Ottawa que l'exigeraient mes devoirs de député. Cette promesse, je suis fier de pouvoir le dire sans craindre la contradiction, je l'ai tenue à la lettre. Et votre démarche d'aujourd'hui en est le meilleur témoignage. Malheureusement je ne suis pas en mesure de renouveler cet engagement. Ma charge de directeur d'un journal quotidien et mes autres devoirs d'homme public m'empêchent de vous consacrer le temps que vous avez le droit d'attendre de moi. En justice pour moi-même, en justice pour vous surtout, messieurs, dont les intérêts doivent primer toute considération personnelle, je me vois donc forcé d'accepter la candidature dans un comté que je pourrai servir plus facilement s'il me fait l'honneur de me confier son mandat.

Je n'ai pas l'intention de retracer aujourd'hui ce qui s'est fait au Parlement depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'y envoyer. Vous me permettez peut-être de le faire dans une autre occasion, ne fut-ce qu'à grands traits. Dans ces huit années, nous avons, en effet, ajouté plus d'un chapitre mémorable à notre histoire—et ce chapitre qui a été écrit par le parti conservateur est chargé de bienfaits pour le Canada.

Il me faut donc partir. C'est un mot bien dur à prononcer. Ceux là seuls peuvent le comprendre qui se sentent toute l'attache qui unit l'homme public à ceux à qui il doit tout. Je pars avec le regret de ne pouvoir vous servir au moment où j'ai acquis un peu de l'expérience qui m'aurait peut-être permis de vous être plus utile que dans le passé. J'ai avec le regret de ne pouvoir combattre à vos côtés dans la grande lutte qui va s'engager pour le maintien de nos intérêts les plus chers. Je pars cependant avec une grande consolation. Je crois n'avoir rien fait comme homme public dont les miens ou mes amis aient à rougir.

Je pars fort de l'amitié, de la confiance de ceux qui m'ayant vu de près ont pu me connaître tel que je suis, et si je ne me flatte pas, je pars avec le respect de mes adversaires. Que je sois élu ou vaincu, il est une chose que je vous promets, je continuerai d'être ce que j'ai été, ce que je suis, votre ami, l'ami d'Ottawa, l'ami de mon pays, l'ami de la nationalité.

Des applaudissements frénétiques se firent entendre dans toutes les parties de la salle lorsque M. Tassé reprit son siège. M. Olivier, se levant alors exprima le regret qu'il éprouvait en apprenant que M. Tassé abandonnait définitivement Ottawa et fit l'éloge du député d'Ottawa.

On appela ensuite M. C. H. Macintosh, qui prononça un excellent discours et fit allusion au travail énergique accompli par son estimable collègue, M. Tassé, aux côtés duquel il avait combattu pour la grande cause conservatrice.

La foule ayant appelé M. Honoré Robillard, ex-député de Russell, ce dernier prononça un discours dans lequel il énuméra les nombreux services rendus par le député d'Ottawa à la ville. M. Robillard profita

de l'occasion pour annoncer que, sur les pressantes sollicitations de ses nombreux amis, il avait consenti à ce que son nom soit mentionné à la Convention pour faire le choix d'un candidat pour représenter Ottawa. Cette nouvelle fut accueillie par des bravos prolongés.

On eut ensuite le plaisir d'entendre M. C. A. Cornélius avocat de Montréal, qui fit un discours à l'emportée pièce, M. Cornélius est un orateur de grand talent. Après avoir fait l'éloge de M. Tassé, il termina en disant que M. Tassé appartenait à la province de Québec et qu'en l'envoyant au Parlement comme représentant de la Prairie, ils ne assaient que reprendre leur bien, c'est à dire un député de grand talent dont ils ont besoin, pour conserver un comté qui probablement échapperait au parti conservateur sans cela.

M. Cornélius fut suivi de M. Philippe Pelletier, le candidat choisi à la convention pour aller faire la lutte à Beauharnois contre M. Bergeron. M. Pelletier parla facilement; il a fait une harangue qui a soulevé de vifs applaudissements et a terminé en manifestant l'espoir que M. Tassé serait élu à une forte majorité à Laprarrie et que les citoyens d'Ottawa auront l'avantage de l'avoir de nouveau au milieu d'eux durant la session prochaine.

M. Oscar McDonnell, président du Cercle Lafontaine parla ensuite et fit un excellent discours. Il fut suivi de M. N. Johnston, du Citizen, Stewart, Président de l'association conservatrice, McEvilla, Président du quartier d'Ottawa, qui prononcèrent de très bons discours et exprimèrent leur regret de voir M. Tassé abandonner le poste qu'il a occupé si honorablement depuis huit années.

M. les Echevins Desjardins, Durocher, Hency et l'ex échevin Laverdure adressèrent ensuite tour à tour la parole, se déclarant tous très peines de la décision prise par M. Tassé, qui a été le député modèle de la Capitale depuis plusieurs années.

M. McMahon, de Hull, prononça aussi un excellent discours et fut suivi de M. A. D. Richard qui manifesta aussi son regret à l'occasion du départ de M. Tassé.

M. P. H. Chabot proposa ensuite, secondé par M. l'échevin Desjardins, un vote de remerciements à M. Tassé pour tous les grands et utiles services qu'il a rendus à la ville et à la cause qui nous est chère à tous. M. Chabot accompagna sa motion d'un discours fort intéressant qui fut accueilli par de vifs applaudissements.

Il était près de 6 heures lorsque se termina cette démonstration qui se termina à faire comprendre la haute estime dont jouit à Ottawa celui qui en est le député depuis près de huit ans, M. Joseph Tassé, qui n'a jamais cessé de faire tout le possible pour le progrès, l'avancement et le plus grand bien-être des citoyens d'Ottawa.

INCENDIE DESASTREUX

L'INSTITUT CANADIEN D'OTTAWA EN FLAMMES

Le Théâtre Royal détruit

Hier soir, vers les 6 heures, les pompiers furent appelés à l'Institut Canadien, rue York, où le feu venait de se déclarer. Malgré l'activité des pompiers, l'élément destructeur avait fait de rapides progrès, tant les articles sur la scène, les coulisses etc, étant de nature à activer les flammes. Lorsque le premier jet d'eau fut lancé, la bûche ne présentait plus qu'un brasier ardent. Il fut facile de se convaincre qu'il était inutile de tenter de sauver l'Institut Canadien et que tous les efforts devaient être faits pour protéger les maisons voisines et spécialement la nouvelle station du feu No 1, qui est à peine terminée.

Le feu se propageait avec une rapidité vertigineuse et bientôt la toiture de l'édifice s'effondra avec un fracas épouvantable en lançant dans l'air de vives lueurs et des milliers d'étincelles qui furent aperçues à une grande distance et attirèrent une foule immense sur le lieu du désastre. Tous ceux présents ont pu admirer les efforts des pompiers, malgré un froid vif qui gelait à mesure l'eau dont ils étaient recouverts et qui leur donnait l'aspect de véritables glaçons vivants.

Durant près de deux heures, cinq forts boyaux ne cessèrent de lancer des jets d'eau sur le brasier et ce ne fut que deux heures plus tard que le feu put être complètement maîtrisé. De cette construction qui était un ornement pour la ville d'Ottawa, il ne restait plus que quatre murs noircis, doublés d'épaisseur par la quantité de glace dont ils étaient recouverts.

La bâtisse incendiée était la propriété de l'Institut Canadien-français dont M. F. R. E. Campeau est le président. La bâtisse avec tout son contenu était estimée à \$20,000. Les assurances sont réparties comme suit : \$3,000 dans "La Citoyenne" comme garantie d'une hypothèque à la Société de Construction; \$5,000 dans la "Phœnix" en garantie d'une hypothèque de \$7,000 possédée par M. Laverdure.

La partie inférieure de l'Institut était réservée à la bibliothèque, aux tables de billard, à la salle de réunion et au gardien de la bâtisse, M. Charles Bernard.

Ce dernier fait une perte complète de tous ses meubles et effets de lingerie, il n'a pu se sauver qu'avec les habits qu'il portait sur lui, de même que madame Bernard, qui fut obligée d'accepter l'aide de M. Francis Tremblay, pour sortir de la maison en flammes.

La bibliothèque seule a pu être sauvée. La partie supérieure de l'Institut était occupée par le Théâtre Royal, (Lycée) qui avait été loué à M. Harry Lindley pour la saison d'hiver.

Chaque soir la salle s'encombrait de spectateurs et si le feu se fut déclaré seulement une heure plus tard, on aurait eu probablement à enregistrer plusieurs pertes de vies et des accidents nombreux. Déjà, au moment de l'incendie, les couloirs du théâtre étaient remplis de jeunes gens attendant l'ouverture des portes.

Par une coïncidence assez singulière, le programme annonçait pour trois soirs une pièce intitulée "Camity Jane". La calamité n'a pas été théâtrale, malheureusement car elle afflige tous les Canadiens français de la capitale, qui, cependant, ne se laisseront pas abattre par ce deuxième malheur—on se rappelle qu'il y a une couple d'années la toiture de cet édifice s'effondra durant l'hiver, qui foudra sur leur Institut et se remettaient hardiment à l'œuvre pour relever de ses ruines l'Institution la plus précieuse à tous les véritables Canadiens-français d'Ottawa.

M. Lindley éprouve une perte complète de tous ses effets scéniques; les personnes de sa troupe qui ont subies de plus grandes pertes par la destruction de leur garde robes sont Miles Marguerite D'ane et Bonnie Meyers.

L'origine du feu, quoique assez mystérieuse, semble être due à la chute du pécite dans la salle basse où se costumait les acteurs, en dessous de la scène. Le gardien de la bâtisse qui se trouvait chez lui dans le moment n'a eu connaissance du feu que lorsqu'il eût fait déjà des ravages considérables.

Durant la soirée les deux pompiers Corbett et Taylor firent une chute dans la cave, mais ils en furent quittes pour un bain glacé, l'eau s'étant accumulée à une certaine hauteur dans cette partie basse de la bâtisse. On craignit beaucoup durant un certain temps pour les fils de la lumière électrique, mais on eût bien vite coupé la connexion sur la rue Sussex.

M. Lecourt architecte, a visité ce matin, le théâtre du feu et après examen des murs les a déclarés très solides.

Un incendie dans une autre partie de la ville hier soir aurait fort embarrassé les pompiers qui n'auraient pu utiliser les boyaux dont il se servaient à l'Institut vu qu'ils étaient complètement gelés. On voit par là que le besoin de boyaux supplémentaires se fait sentir.

Ce désastreux incendie fait le thème de toutes les conversations ce matin et tous s'accordent à dire que c'est une perte énorme pour les Canadiens français de la Capitale.

XMAS

TOBOGGAN Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Conve tes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centimes.

LAMPES ELECTRIQUES \$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Bruxelles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON! GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

LA GRANDE VENTE

MOITIE PRIX

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de gotts

est commencée ce matin (JEUDI)

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érabie merisier, épinette rouge, etc., etc. Livré à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Lagacé, hôtelier, en face de la gare du Pacifique.

Soumissions pour Reliure

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le soussigné, à ce bureau, jusqu'à SAMEDI, le 22 courant, pour la reliure des Statuts Révisés du Canada. Des spécifications et formules de soumissions peuvent être obtenues à ce bureau. Des garanties de la stricte exécution de l'ouvrage seront requises et le transport des feuilles imprimées des édifices du gouvernement et la délivrance des livres reliés au gouvernement devra se faire aux frais du soumissionnaire. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie, Ottawa, 10 Janvier 1887.

Bonne Chance !!

Dix mille pièces de belle TAPISSERIE venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTAIGS la pièce.

CHEZ P. C. GUILLAUME LIBRAIRE

Join des rues SUSSEX ET YORK, Ottawa.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur "Argand"

Le célèbre "Argand" a pour précédent l'ampère égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou en bronze. Grand cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'a adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être ramontée, coupée et démontée avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commuée avec les autres bruleurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Son agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

Nouvel Etablissement DE RELIEUR

TENU PAR Joseph Masse, RUE SUSSEX,

(En haut du magasin de A. D. Richard.

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Reliures de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

HENRI MASSE

EPICIER et BOUCHER COIN DES RUES

Primrose et Cambridge

Le public trouvera toujours à mon magasin des épicerie de premier choix, et à mon état des viandes de première qualité et de plus fraîches.

C. STRATTON

Marchand d'Épicerie EN GROS ET EN DETAIL COIN DES RUES Dalhousie et St Patrick OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vend des épicerie de premier choix des prix extrêmement bas et livrées à domicile.